

RAPPORT N° 519 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 23 NOVEMBRE 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 15 au 22 novembre 2025. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, quatre (4) personnes ont été assassinées dans les provinces de Bujumbura et de Gitega.

Le rapport dénonce également le cas d'une (1) personne qui a été enlevée dans la province de Bujumbura.

1. Violation du droit à la vie

- Le jeudi 13 novembre 2025, dans la matinée, le corps sans vie atrocement mutilé d'un jeune ouvrier agricole connu sous le nom de Labani Nsengiyumva, âgé de 19 ans, a été retrouvé dans un canal d'irrigation des rizières sur la colline et zone de Gihanga, commune de Mpanda, dans la commune de Bujumbura.

Selon des témoins oculaires, le corps de la victime a été retrouvé ligoté, les yeux crevés, et présentait de nombreuses blessures à la machette.

Les mêmes sources ont précisé que le jeune Labani Nsengiyumva était porté disparu depuis trois jours, justement au moment où il venait d'être libéré le soir du 10 novembre 2025, après une semaine de détention au cachot du commissariat communal de police de Gihanga. Son employeuse, une Imbonerakure dénommée Ayloy Akimana, l'avait accusé, sans preuve, de lui avoir volé deux lapins, une poule et une somme de cinq cent mille francs burundais (500.000 FBU). Après la libération de Labani Nsengiyumva sur l'engagement de ses parents, Ayloy Akimana l'avait menacé de le tuer elle-même. Son corps repose à la morgue de l'hôpital général de Mpanda

SOS-Torture Burundi a appris que la présumée auteur Ayloy Akimana serait détenue pour des raisons d'enquête.

L'organisation appelle à l'ouverture d'une enquête approfondie et impartiale afin de déterminer les circonstances exactes de l'assassinat, identifier les auteurs et les sanctionner conformément à la loi.

- Le samedi 15 novembre 2025, dans la matinée, le corps sans vie d'Emmanuel Rucumuhimba, âgé de 70 ans, a été retrouvé dans un champ de caféiers situé à environ 500 mètres de son domicile sur la colline de Rutegama, zone de Buhevyi, commune de Rutegama, dans la province de Gitega.

Selon des témoins oculaires, le corps d'Emmanuel Rucumuhimba a été décapité par des individus non encore identifiés qui lui ont également volé son vélo et un sac de riz qu'il venait de faire décortiquer. Des voisins d'Emmanuel Rucumuhimba affirment qu'il venait de gagner un procès relatif à un conflit foncier au tribunal de résidence contre certains membres de sa famille.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête minutieuse et impartiale afin d'identifier les auteurs du crime et de les sanctionner conformément à la loi.

- Le dimanche 16 novembre 2025, dans la matinée, le corps sans vie d'Isaac Nahimana, âgé de 27 ans, a été retrouvé dans une maison en construction au quartier de Masenga dans la commune et province de Gitega.

Selon des témoins oculaires, une corde a été retrouvée à proximité du corps de la victime. Des habitants du quartier de Masenga estiment qu'Isaac Nahimana aurait été tué ailleurs par des individus non encore identifiés, puis son corps ramené à cet endroit afin de simuler un suicide et ainsi fausser les pistes d'une enquête éventuelle.

- Le lundi 17 novembre 2025, dans la matinée, le corps sans vie d'un jeune homme non identifié, âgé d'une vingtaine d'années, a été retrouvé dans un caniveau au quartier de Zege dans la commune et province de Gitega.

Selon le chef de quartier de Zege, les auteurs et les mobiles du meurtre restent à déterminer. Aucun suspect n'a été arrêté. Le corps a été évacué à la morgue de l'hôpital régional de Gitega en attendant son inhumation.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête approfondie et impartiale pour élucider les circonstances exactes de ces meurtres et identifier les éventuels responsables afin qu'ils soient traduits en justice et punis conformément à la loi.

2. Cas d'enlèvement ou disparition forcée

- Le vendredi 21 novembre 2025, dans l'après-midi, aux alentours de 17 heures, un jeune homme connu sous le nom de Yves Irakoze, âgé de 27 ans, a été enlevé alors qu'il se trouvait à son service au Restaurant-Traiteur chez Béa au quartier de Kinindo, au sud de la ville de Bujumbura.

Selon des membres de sa famille, Yves Irakoze, originaire du quartier de Gasenyi, commune de Muyinga, dans la province de Buhumuza et résidant au quartier Asiatique dans la ville de Bujumbura, a reçu un appel téléphonique et a aussitôt informé ses collègues qu'il s'absente momentanément pour répondre à un appel. Depuis ce jour, personne ne l'a plus revu.

Des membres de sa famille ont essayé de localiser le téléphone de Yves Irakoze et constaté que ce téléphone se trouvait près de la cathédrale Regina Mundi, ce qui laisse penser qu'il pourrait se trouver au quartier général du Service National de Renseignement (SNR) à Bujumbura.

SOS-Torture Burundi appelle à l'Administration générale du Service National de Renseignement de communiquer le lieu de détention de Yves Irakoze.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.